

Provisoire

**Réservé aux participants**

25 juin 2021

Français

Original : anglais

---

**Commission du droit international**  
**Soixante-douzième session (première partie)**

**Compte rendu analytique provisoire de la 3511<sup>e</sup> séance**

Tenue au Palais des Nations, à Genève, le jeudi 29 avril 2021, à 15 heures

**Sommaire**

Attribution de sièges vacants à la Commission

---

\* Nouveau tirage pour raisons techniques (28 juin 2021).

---

Les rectifications au présent compte rendu doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum et être également portées sur un exemplaire du compte rendu. Il convient de les adresser, *deux semaines au plus tard à compter de la date du présent document*, à la Section française de traduction, bureau E.5059, Palais des Nations, Genève ([trad\\_sec\\_fra@un.org](mailto:trad_sec_fra@un.org)).



**Présents :**

*Président :* M. Hmoud  
*Membres :* M<sup>me</sup> Escobar Hernández  
M<sup>me</sup> Galvão Teles  
M. Gómez-Robledo  
M. Grossman Guiloff  
M. Hassouna  
M. Huang  
M. Jalloh  
M. Laraba  
M<sup>me</sup> Lehto  
M. Murase  
M. Nguyen  
M<sup>me</sup> Oral  
M. Ouazzani Chahdi  
M. Park  
M. Petrič  
M. Rajput  
M. Reinisch  
M. Ruda Santolaria  
M. Saboia  
M. Šturma  
M. Tladi  
M. Valencia-Ospina  
M. Vázquez-Bermúdez  
Sir Michael Wood  
M. Zagaynov

**Secrétariat :**

M. Llewellyn                      Secrétaire de la Commission

*La séance est ouverte à 15 heures.*

**Attribution de sièges vacants à la Commission** (point 2 de l'ordre du jour) ([A/CN.4/744](#) et [A/CN.4/744/Add.1](#))

**Le Président** dit que la Commission va procéder à l'attribution du siège devenu vacant suite à la démission de M. Georg Nolte. Comme de coutume, l'élection se tiendra à huis clos.

*La séance est suspendue à 15 h 5 ; elle est reprise à 15 h 15.*

**Le Président** annonce que M. Mathias Forteau a été élu pour occuper le siège devenu vacant par la démission de M. Georg Nolte. Au nom de la Commission, il informera le nouveau membre élu et l'invitera à prendre sa place au sein de la Commission.

*La séance est levée à 15 h 30.*